

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire
Transports

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 15 janvier 2019

portant délégation de signature pour le budget annexe « contrôle et exploitation aériens »

(Service technique de l'aviation civile)

NOR : TRAA1821716S
(texte non paru au journal officiel)

Le directeur du service technique de l'aviation civile,

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10, 29, 30, 31, 32 et 73 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2009 modifié portant création du service technique de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 1er mars 2016 (administration centrale) portant nomination du directeur du service technique de l'aviation civile à compter du 15 mars 2016 ;

Vu l'arrêté du 24 février 2017 portant renouvellement dans les fonctions de sous-directeur, directeur du service technique de l'aviation civile, au sein de la direction du transport aérien de la direction générale à compter du 15 mars 2017 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2018 portant organisation du service technique de l'aviation civile ;

Décide :

Article 1er

Pour les dépenses et les recettes du budget annexe du contrôle et de l'exploitation aériens, délégation de signature à l'effet de signer toutes pièces relatives à la compétence d'ordonnateur secondaire est donnée à :

- Mme Sandrine LEFEBVRE-GUILLAUD, ingénieure des Ponts Eaux et Forêts, directrice adjointe.
- Mme Stéphanie CHAYLA, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du département administratif.
- M. Guy SCHIANO di LOMBO, agent contractuel RIN, chef de la division finances, département administratif.

Article 2

Dans la limite de leurs attributions respectives, délégation est donnée à l'effet d'effectuer dans le système d'information les opérations liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » qui sont mentionnées dans les articles 29 à 32 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 susvisé, à :

- Mme Laëtitia GAY-NEGRE, assistante d'administration de classe exceptionnelle, chef de la division achats, département administratif.
- M. Ernest KOBOZO, assistant d'administration de classe, adjoint au chef de la division finances, département administratif.
- Mme Nathalie LE LAY, adjoint administratif principal, gestionnaire budgétaire, division finances, département administratif.
- Mme Martine QUINTREC, adjoint administratif principal, gestionnaire administratif, division finances, département administratif.
- M. Philippe SAGALIAPIDINE, adjoint administratif principal, gestionnaire budgétaire, division finances, département administratif.
- Mme Corinne SIGURET, adjoint administratif principal, gestionnaire budgétaire, division finances, département administratif.
- Mme Lydia DIAZ ROJAS, adjoint administratif principal, chargée de voyages, délégation de la direction sur le site de Toulouse.
- Mme Valérie GRIMOIN, adjoint administratif principal, chargée de voyages, division vie du service, département administratif.
- Mme Rosemine LELIEVRE, adjoint administratif principal, chargée de voyages, division vie du service, département administratif.
- Mme Valérie LUCAS, adjoint administratif, chargée de voyages, division vie du service, département administratif.
- Mme Martine THEVENEL, adjoint administratif principal, chargée de voyages, division vie du service, département administratif.
- Mme Marie-Line VELASQUEZ, adjoint administratif principal, secrétaire du département aménagement capacité environnement.
- Mme Nadia PETER, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, secrétaire du département sûreté équipements

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les ordres de déplacements temporaires sur le territoire métropolitain des agents relevant de leur autorité, à :

- Mme Catherine BONARI, ingénieure divisionnaire des TPE, chef de la division environnement, département aménagement capacité et environnement.
- M. Aubin LOPEZ, ingénieur des TPE, chef de la division sécurité et capacité aéroportuaires par intérim, département aménagement capacité et environnement.
- M. Romain BUFFRY, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division équipement, département sûreté équipements.

Article 4

Cette décision annule et remplace la décision du 1^{er} avril 2018, portant délégation de signature pour le budget annexe « contrôle et exploitation aérien ».

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et solidaire*.

Fait le 15 janvier 2019

Le directeur du service technique de l'aviation civile

Olivier JOUANS